



-  Modules photovoltaïques
-  Local technique
(transformateur, compteur,
onduleur, etc.)
-  Zone évitée par mesure
ERC
-  Clôtures périphériques du
projet
-  Zone réservée pour la
bâche incendie souple (en
fonction des prescriptions
potentielles du SDIS)
-  Accès site

*Ce calepinage n'est pas définitif, il
pourra faire l'objet de modifications,
notamment en fonction des
prescriptions du SDIS.*



ANNEXE 4

PLAN DE PROJET / PLAN DE MASSE

Calepinage
de la centrale



Implantation projet
Tracé ligne de liaison
Poste BT/HTA

La centrale sera raccordée en piquage sur une ligne HTA du réseau Enedis. La liaison de raccordement, d'environ 650 m, sera réalisée en souterrain et suivra majoritairement les voies existantes.

Les impacts attendus sont essentiellement temporaires (tranchées, perturbation des sols et des usages). Le choix d'un tracé le long des voiries permet de limiter les incidences sur les milieux naturels.

Ce schéma reste indicatif et pourra évoluer lors de la demande de raccordement auprès d'Enedis. Une attention particulière sera portée à la limitation des impacts en cas d'évolution du tracé, en évitant autant que possible les terrains agricoles et naturels.



ANNEXE 4

PLAN DE PROJET / PLAN DE MASSE

Raccordement
prévu